

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 21 MAI 2010 -

ADOPTION DU PRINCIPE DE DÉPÔT ÉLECTRONIQUE EN TANT QUE MODALITÉ DU DÉPÔT LÉGAL DE LA THÈSE

Le 21 mai 2010, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

- ☛ adopte le principe du passage au dépôt électronique comme modalité de dépôt légal de la thèse.

Résultat du vote :

Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	5
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre d'abstentions	2
Nombre de votes pour	16
Nombre de votes contre	4

Le Président,

Patrice BRUN